



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 291

Texte de la question

PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à Mme Catherine Coutelle, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Catherine Coutelle. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Vincent Burroni, s'adresse à M. le Premier ministre.

Dix ans de pauvreté en France : le titre du rapport annuel du Secours catholique résonne comme un constat terrifiant, résultat de la crise mais surtout des politiques menées depuis 2002. (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.*) La pauvreté a touché un million de personnes supplémentaires en dix ans ; 13 % des Français vivent avec moins de 950 euros par mois et 2 millions avec moins de 640 euros.

Cette pauvreté se conjugue surtout au féminin : femmes seules et isolées avec de petites retraites, ou encore jeunes femmes sans formation qui restent longtemps au chômage, touchées par la précarité de l'emploi et mal rémunérées, tandis que 200 000 enfants vivent avec leur mère seule, dans des familles qui peinent à payer à la fois le loyer et l'énergie. En effet, les factures augmentent toujours plus et ces familles finissent par devoir choisir entre le chauffage et la nourriture.

Avec les CDD, les temps partiels, les contrats aidés et les horaires décalés, incompatibles avec ceux des enfants, notre société a multiplié les travailleurs et les travailleuses pauvres. Cette situation concerne une personne sur six dans les emplois de service et une sur cinq dans l'hôtellerie et la restauration, quel que soit d'ailleurs le taux de la TVA !

Les témoignages sont nombreux et durs. " C'est un nouvel esclavage, on a honte, on ne le dit pas, on renonce aux loisirs pour les enfants. " " Je n'ai pas osé avouer à mes profs que je n'avais pas d'abonnement internet à la maison. " " Je n'ai que trente ans et la dureté de la vie, je me la prends en pleine gueule. "

Toutes ces personnes ne comprennent ni les piailllements des " pigeons ", ni les manifestations de ceux qui ont déjà beaucoup. (*Murmures sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le Premier ministre, nous héritons d'une situation catastrophique. Votre gouvernement souhaite agir fortement contre la précarité, vous nous l'avez dit ici même en juillet. Que doit-on attendre de la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 11 et 12 décembre ? Les partenaires sociaux s'empareront-ils de la question de la qualité de l'emploi, en contrepartie du pacte de compétitivité ? Plus de 8 millions de personnes nous attendent et nous voudrions que l'on n'entende plus parler de travailleurs pauvres. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes écologiste, GDR et RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Mme Marie-Arlette Carlotti, *ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion*. Madame la députée, vous évoquez dans votre question, à laquelle s'associe M. Burroni, le rapport récent du Secours catholique. Malheureusement, l'ensemble des rapports qui sortent en ce moment vont dans la même direction : il y a 8,6 millions de pauvres et 400 000 personnes pauvres de plus chaque année.

La pauvreté présente aujourd'hui un visage nouveau et représente de nouveaux enjeux. Elle touche de plus en plus de Français et particulièrement des femmes ; elle s'intensifie de plus en plus, car il y a de plus en plus de pauvres parmi les pauvres ; surtout, elle se reproduit : aujourd'hui, on hérite de la pauvreté, de génération de

génération.

Bien sûr, la crise est là, qui aggrave véritablement le problème. Mais, vous l'avez dit, c'est aussi le résultat de dix années d'une politique passive de la droite, qui ne s'est soucée ni des causes de la pauvreté, ni de l'accompagnement des personnes.

M. Jean-Luc Reitzer. C'est faux ! Que faites-vous du RSA ?

Mme Marie-Arlette Carlotti, *ministre déléguée*. Pire encore, cette passivité s'est accompagnée d'un discours stigmatisant à l'égard des familles modestes, ces gens étant accusés d'être des fraudeurs et même des profiteurs.

Eh bien, madame la députée, sachez que nous rompons avec cette attitude.

M. Yves Censi. Arrêtez les violons et agissez !

Mme Marie-Arlette Carlotti, *ministre déléguée*. Nous avons déjà pris des mesures en urgence, comme l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, la levée du droit d'entrée dans l'aide médicale d'État, l'inscription cette année au budget de l'État de la prime de Noël, qui va, du coup, devenir pérenne, ou encore l'engagement du Premier ministre de faire en sorte que les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité bénéficient à plus de 4 millions de foyers.

Outre ces mesures que nous avons déjà prises, notre projet est de proposer une réponse globale et durable à l'exclusion en lançant un plan pluriannuel,...

M. Claude Goasguen. Ben voyons !

Mme Marie-Arlette Carlotti, *ministre déléguée*. ...que nous proposerons les 11 et 12 décembre prochains, lors de la conférence que vous avez évoquée.

M. le président. Merci, madame la ministre !

Mme Marie-Arlette Carlotti, *ministre déléguée*. Ce que le Premier ministre attend de nous, c'est une feuille de route pour sortir ces personnes de la pauvreté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Coutelle](#)

Circonscription : Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 291

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 novembre 2012](#)